

aucune opposition soutenue à ce bill, sauf de la part de ce côté-ci de la Chambre et, d'après lui, nous essayons d'inclure l'agriculture en erreur. Accepterait-il de prendre la parole maintenant et de prétendre que ce bill ne soulève aucune opposition particulière, sauf de ce côté-ci de la Chambre? S'il pouvait voir le nombre de lettres que je reçois d'une circonscription proche de la sienne...

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. Je sais que le député va lancer une discussion sur le bill dont nous sommes actuellement saisis, mais j'attire son attention sur le fait que l'éditorial qu'il a cité, ainsi que ses remarques, concernent davantage une autre mesure législative que le bill actuellement à l'étude.

**L'hon. M. Olson:** Qu'on fasse enfin des remarques pertinentes.

**M. McIntosh:** Vous cherchez à m'interrompre quand je deviens trop précis, mais les occasions ne vont pas me manquer de m'occuper de vous, monsieur le ministre, le moment venu et avec les moyens *ad hoc*. Monsieur l'Orateur, je sais que vous avez été très indulgent, mais je devais faire ces remarques à cause des interpellations.

Sauf erreur, un député encore tout récemment ministre du cabinet, celui de Duvernay (M. Kierans), a démissionné parce qu'il n'était pas satisfait des conseils de des économistes et d'autres aides grassement rémunérés donnaient au cabinet et au premier ministre (M. Trudeau). Je ne comprends pas pourquoi les deux ministres représentant l'Alberta et la Saskatchewan ne font pas de même. Le député de Duvernay a dit que les conseillers du cabinet étaient de deuxième ordre. J'en suis certain, les agriculteurs de l'Ouest du Canada ont la conviction que ces deux ministres de l'Ouest ne sont pas simplement de deuxième, mais de quatrième ou de cinquième ordre, en ce qui concerne les conseils qu'ils ont obtenus et ceux qu'ils ont donnés au premier ministre au sujet de l'agriculture.

Je le répète, je crois que ces deux ministres ne sont que des marionnettes qu'on fait marcher avec une ficelle. Je ne saurais imaginer un instant que le ministre de l'Agriculture, qui vient d'une région où se pratique l'élevage, croit en ce qu'il essaie de faire accepter aux Canadiens, ni que le ministre chargé de la Commission du blé est convaincu des choses qu'il essaie de communiquer à la Chambre. Mais ces deux ministres sont forcés d'agir de la sorte parce que le parti libéral a décidé d'établir le contrôle de l'État, peu importe sous quel nom, sur l'industrie agricole dans les régions rurales du Canada.

**Une voix:** C'est cela.

**M. McIntosh:** Oui, et je comprends pourquoi des députés du NPD siégeant à ma gauche appuieront certaines de ces mesures législatives.

**L'hon. M. Olson:** C'est un de vos députés qui l'a dit.

**M. McIntosh:** Je pourrais évoquer la situation qui régnait il y a un an au sujet du bill C-197. Les députés néo-démocrates de l'Ouest craignent seulement que le gouvernement dépasse le NPD en matière de socialisme. C'est regrettable, monsieur l'Orateur.

[M. McIntosh.]

**M. Cliff Downey (Battle River):** Monsieur l'Orateur, c'est avec grande satisfaction que j'appuie cet amendement demandant le renvoi du bill à six mois, car je crois que, en majeure partie, le régime des avances en espèces a été très efficace dans sa forme actuelle. Je vois que ce bill vise principalement à faciliter la perception au gouvernement à l'avenir. C'en est là toute la substance. A vrai dire, il n'améliorera pas pour le producteur la possibilité de se prévaloir des avances en espèces. C'est un bill d'ordre administratif qui facilite la perception au gouvernement et qui presse un peu plus le cultivateur. C'est pourquoi j'aimerais qu'il soit renvoyé à six mois, pour que les producteurs puissent signaler qu'ils ne veulent pas être pressurés de cette façon.

Dans le régime actuel, les avances en espèces s'appliquent au blé, à l'avoine et à l'orge, mais on veut maintenant y ajouter la graine de colza, la graine de lin et le seigle. Cela signifie simplement que lorsque le cultivateur mettra du grain sur le marché, on effectuera une retenue sur la totalité de ses récoltes. Jusque-là, il avait l'occasion de livrer son blé et de remettre les avances qu'il avait touchées, mais il lui était encore loisible de vendre du colza ou d'autres grains au comptant pour attendre la fin d'une période difficile. Or, maintenant, s'il vend quoi que ce soit, il devra rembourser immédiatement, donc le crédit qui lui a été avancé le sera pour une période de temps plus courte.

• (4.50 p.m.)

Hier, lorsque j'ai parlé sur ce bill, j'ai lancé un appel au ministre chargé de la Commission canadienne du blé et j'ai essayé de faire ressortir l'inquiétude de tous les cultivateurs à l'égard du resserrement du crédit. Ils doivent de l'argent aux banques et à la Société du crédit agricole. Ce matin même, au comité, le directeur de la Société nous a dit que dans la province de l'Alberta 26 p. 100 du nombre global des prêts sont en souffrance. C'est une situation grave, monsieur l'Orateur.

Un article qui a paru dans le *Journal* d'Edmonton du 7 avril m'incite à penser que le ministre responsable de la Commission canadienne du blé se préoccupe du sort des cultivateurs. A l'intention des députés qui ne seraient pas au courant de son intérêt authentique, je voudrais lire quelques passages de cet article concernant le système du double prix du blé que l'on s'appête à appliquer afin de venir en aide aux cultivateurs de l'Ouest. Voici ce qu'on lit dans l'article:

Bien qu'il se refuse à le reconnaître, Otto Lang, ministre responsable de la Commission canadienne du blé, a fait lui-même cette recommandation au cabinet, il y a environ deux mois, alors que le gouvernement mettait la dernière main à son nouveau programme de stabilisation des grains.

Nous avons appris que M. Lang a dit à ses collègues du cabinet qu'il était convaincu que les producteurs de céréales avaient besoin d'un supplément de revenu et que le meilleur moyen de le leur donner était d'appliquer un système de double prix qui contribuerait à augmenter et à subventionner le prix du blé au Canada.

Cette proposition a suscité une notable opposition au sein du cabinet où certains ministres se sont demandés quelle répercussion un tel système aurait sur les prix de denrées aussi essentielles que le pain et la farine. Le ministre de la Consommation et des Corporations aurait été l'un des adversaires les plus acharnés de cette proposition.

L'article continue, toujours au sujet du ministre:

Il a déclaré à Southam News Services être devenu persuadé que l'agriculture était nettement défavorisée par rapport à d'autres secteurs économiques.